

Compte-rendu Commission de Quartier 2.4

> **Casselardit, Fontaine-Bayonne, Cartoucherie**

Le 17 mai 2022 à 18h00

> **Lieu** : Salle du Barry, 9 rue Gaston Ramon

> **Élus présents** : Bertrand SERP, Maire de quartier Casselardit, Fontaine-Bayonne, Cartoucherie ; Clément RIQUET, Conseiller municipal délégué aux Jardins et Espaces Verts.

> **Services municipaux présents** : Chef de projet Cartoucherie, Direction des Opérations d'Aménagement (DOA) ; Cheffe de Service du Bureau d'Études et Travaux Neufs, Direction des Jardins et Espaces Verts (DJEV) ; Chargé d'étude, Service Études et Travaux Neufs, Direction des Jardins et Espaces Verts (DJEV) ; Chef de Projet Plan Arbres / Toulouse + Verte, Direction Environnement et Energie (DEE) ; Cheffe de Service Garonne et Canaux, Direction Environnement et Energie (DEE); Chargée de secteur Rive Gauche Direction de l'Action Territoriale (DAT) ; Référent de quartier 2.4, Direction de l'Action Territoriale (DAT).

> **Autres intervenants présents** : Responsable d'opération Cartoucherie, OPPIDEA.

> **Participants** : 71

> **Document joint** : Support de présentation

Bertrand SERP salue l'assemblée et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation. Il remercie **Clément RIQUET** et ses équipes, ainsi que les services municipaux présents. Il annonce ensuite l'ordre du jour de la réunion.

Ordre du jour de la Commission :

1 – Végétalisation : Plan Arbres et devenir du jardin du Barry

2 – Point sur l'actualité du quartier 2.4

3 – Temps d'échanges

Clément RIQUET est heureux d'accorder une large part de la réunion de ce soir à la thématique de la nature en ville. Il rappelle les différentes démarches de la Municipalité pour développer cette nature en ville : la création ou le réaménagement de jardins, le Plan Arbres, la création de jardins partagés, le budget participatif « Mes idées pour mon quartier », l'opération « Des fleurs sur mon mur ». Il évoque l'importance de la présence de la nature et des arbres dans la ville de demain, ainsi que les bénéfices de ce Plan Arbres dans chacun des quartiers de Toulouse, même s'il y a des critères de priorité à établir dans le cadre de ce projet.

1. Végétalisation : Plan Arbres et devenir du jardin du Barry

1.1 – Plan Arbres

La Direction Environnement et Énergie présente ensuite le Plan Arbres (*cf diaporama*). Le projet consiste à planter 10 000 arbres par an sur la période 2021-2030. Ce projet est né d'une délibération du 19 octobre 2019 dans laquelle la Collectivité s'engage à donner plus de place à la nature en ville face au changement climatique, à la baisse de la biodiversité et aux impacts significatifs sur le cadre de vie.

Le Plan Arbres s'inscrit plus largement dans le Plan Climat-Air-Énergie Territoriale de la Métropole. Les objectifs sont multiples : planter 100 000 arbres d'ici 2030, désimperméabiliser les sols dans le cadre des projets portés par la Collectivité, préserver au maximum les arbres existants.

Échanges autour du Plan Arbres :

> *Un habitant indique que l'utilisation du peuplier est recommandée car cela peut servir aussi à l'industrie de la cagette. Est-ce qu'il y a des partenariats de plantation avec les écoles et les collèges ? Est-ce qu'il y a des réservoirs pour contenir l'eau pluviale afin de la réutiliser pendant les périodes plus arides ? Le projet de la Cartoucherie est-il en lien avec le projet Grand Parc Canal, notamment au sujet d'une piste cyclable le long du périphérique ?*

Clément RIQUET indique que le peuplier fait bien partie de la palette végétale de la Direction des Jardins et Espaces Verts, mais cette espèce d'arbre n'est pas priorisée. Il indique qu'au sujet des partenariats avec les établissements scolaires, il n'y a rien de vraiment formalisé, mais qu'en effet, ponctuellement, des partenariats se font avec les enfants, par exemple pour le stade Cazal à Lapujade. **Clément RIQUET** précise qu'il se tient à la disposition des administrés qui auraient des idées de partenariat. Bien évidemment, il est nécessaire de trouver du foncier adéquat et à proximité des écoles, et si ce n'est pas le cas, il faut prévoir le temps du déplacement.

La DEE ajoute que l'idée est de planter des essences variées et non-allergènes. Les peupliers sont privilégiés le long des cours d'eau. Par ailleurs, les arbres plantés ont vocation à être durables et à ne pas être coupés.

La DOA précise, à propos de la piste cyclable, qu'elle est comprise non pas dans le projet du Grand Parc Canal, mais dans celui du Grand Parc Margelle, dans lequel est notamment situé le jardin du Barry. La Cartoucherie s'inscrit dans la continuité du Grand Parc Margelle, puisque l'idée est de connecter le jardin à la Cartoucherie par la création de coulées vertes. L'objectif de ces grands parcs est d'assurer ces continuités pour faciliter et sécuriser les cheminements en adaptant les parcours aux différents usages (cyclistes, piétons ...). Pour l'heure, aucun aménagement cyclable n'est inscrit au budget de la Ville ou de la Métropole. Toutefois, la création d'une passerelle permettant de relier la Rive Gauche à la Rive Droite est une opportunité avérée dans le projet urbain toulousain. Si cela devait se faire, ce ne serait pas avant plusieurs années.

La DEE précise que la création de réservoirs d'eau à l'échelle de la ville est à l'étude par la Direction du Cycle de l'Eau.

> Une habitante souhaite savoir si ces coulées vertes signifient une végétalisation de tous les projets le long des artères principales, comme pour la voie du TOEC ?

Bertrand SERP indique que l'ambition de la Cartoucherie est d'avoir un quartier très vert, et que le jardin du Barry fait partie intégrante du Grand Parc Margelle, qui est un projet majeur. De plus, il précise qu'il a été demandé aux services d'étudier la possibilité de végétaliser le parking Lartigue situé derrière le Zénith. Plusieurs scénarios sont à l'étude, pour voir comment utiliser cet espace qui sert quelques semaines par an aux Cirques ou au Zénith, et qui fait fréquemment l'objet d'occupations illicites. Il précise que lors de la journée de quartier du 11 mai dernier, Monsieur le Maire Jean-Luc MOUDENC a lui aussi trouvé que c'était une bonne idée.

Bertrand SERP ajoute qu'il y a encore quelques jours, le sujet de la végétalisation du parking Lartigue a été abordé dans le cadre d'une réunion autour du projet du Grand Parc Margelle.

Il précise qu'au sujet des travaux de la Cartoucherie, il est question de la création d'un parc de plusieurs milliers de m² qui viendra renforcer la végétalisation dans tout le quartier, en front de l'avenue de Grande-Bretagne. La Municipalité poursuit son action en faveur de la nature en ville, y compris avec le projet 100 000 arbres.

> Une participante souhaite savoir s'il est prévu, pour la voie du TOEC située entre le jardin du Barry et la Cartoucherie, de créer une passerelle permettant de traverser cet axe ?

Bertrand SERP indique qu'un aménagement est prévu, et que le sujet sera traité dans le point suivant.

> Une habitante s'interroge sur le projet du Grand Parc Margelle ? Est-ce que les jardins partagés de la rue Roquemaurel vont être conservés ? Est-ce qu'il est prévu de créer des jardins partagés dans le jardin du Barry ?

Clément RIQUET indique que le Grand Parc Margelle est l'un des cinq grands parcs en cours d'élaboration à l'échelle de la Métropole. Le Grand Parc Margelle correspond à l'ancien lit de la Garonne et s'étend au Nord depuis l'Hôpital de Purpan jusqu'au Sud au Château de Candie. Les jardins partagés situés rue Roquemaurel n'ont pas encore conventionné avec la Mairie de Toulouse, mais la collectivité va prendre contact avec tous les jardins familiaux de la ville afin qu'ils puissent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'un accompagnement. Il pense que les jardins partagés en question vont perdurer encore durant de nombreuses années. S'agissant de la création d'un jardin partagé dans le jardin du Barry, ce sujet sera abordé dans le point suivant.

La DAT précise que le projet du Grand Parc Margelle a été présenté lors de la précédente Commission de quartier du 8 décembre 2021, dont le diaporama est disponible à l'adresse suivante : www.toulouse.fr – Commission du quartier Casselardit, Fontaine-Bayonne, Cartoucherie.

> Le Directeur du Zénith présent à la réunion indique que le parking Lartigue sert également aux spectacles du Zénith. Il précise qu'historiquement, il y avait 4500 places sur tout le parking, mais qu'il craint de n'en avoir plus que 1500 dans quelque temps. Il ajoute que le Zénith de Toulouse est l'un des plus grands de France et qu'il est confronté aujourd'hui à l'évolution du quartier de la Cartoucherie et à des problématiques de stationnement et de circulation qui doivent être prises en compte dans le cadre des projets de végétalisation.

Bertrand SERP indique qu'en effet, les services prennent en considération toutes ces problématiques et les divers besoins de la zone. Il ajoute que le futur parking P4 de la Cartoucherie, dont le positionnement n'a pas encore été acté, pourra servir de parking de délestage pour les concerts.

Il ajoute qu'il existe aussi des solutions en lien avec les spectateurs du Zénith afin de les inviter à davantage utiliser les transports en commun et les modes doux pour limiter l'usage de la voiture. Enfin, il précise que cela pourrait également être un parking végétalisé. Plusieurs hypothèses sont à envisager, mais ce qui est certain, c'est qu'il souhaite que des solutions soient trouvées pour résoudre ces problématiques d'occupations illicites.

> Un habitant indique qu'il est nécessaire de faciliter la traversée de la voie du TOEC, mais aussi celle de l'avenue de Grande-Bretagne, qui est un axe du quartier encore plus compliqué à traverser selon lui.

Bertrand SERP est parfaitement d'accord et espère que le projet du Réseau Express Vélo (REV) prévu sur l'avenue de Grande-Bretagne sera un aménagement facilitateur qui permettra un meilleur partage de l'espace public sur cet axe.

> Une habitante souhaite savoir si la Mairie peut imposer aux promoteurs de ne pas construire au droit immédiat des trottoirs afin de pouvoir ensuite végétaliser les espaces libres ? Cette dernière prend l'exemple d'un immeuble situé boulevard Gabriel Koenigs construit à 5 mètres du trottoir, ce qui a permis de végétaliser les pieds de l'immeuble.

Bertrand SERP indique que cela était prévu dans le PLUi-H, document qui a fait l'objet d'une annulation.

> Une habitante souhaite savoir si les cèdres présents sur la tranche 3 de la ZAC de la Cartoucherie vont être conservés ?

Bertrand SERP indique que les arbres qui sont en bonne santé seront bien évidemment conservés.

1.2 – Présentation du projet de réaménagement du jardin du Barry

Bertrand SERP indique que le projet de réaménagement du jardin a été concerté avec le Groupe de Travail « Jardin du Barry » auquel étaient inscrits de nombreux habitants. La dernière réunion s'est tenue le 28 octobre 2021, sous forme d'ateliers par tables, afin de recueillir l'avis des habitants dans le cadre du projet de rénovation. Il ajoute qu'une réunion est prévue le 7 juin prochain durant laquelle le projet sera restitué de façon plus détaillée.

Bertrand SERP rappelle les objectifs de la rénovation du jardin du Barry : le rendre plus agréable, plus transparent, plus sécurisé, que les habitants du quartier puissent se le réapproprier, l'ouvrir sur le quartier de la Cartoucherie, aménager des espaces de loisirs ...

La Direction des Jardins et Espaces Verts (DJEV) indique que le jardin du Barry est un grand parc toulousain de plus de 8 hectares. Il s'agit d'un site extrêmement riche en termes de biodiversité qu'il faut préserver. Il est également question d'augmenter les fonctions récréatives pour répondre aux besoins et aux demandes d'un quartier en plein développement. Il est nécessaire aussi de reconnecter le jardin du Barry à la Cartoucherie et au reste du quartier en améliorant les liaisons avec les zones alentours. **La DJEV** ajoute que c'est un projet qui a été travaillé avec les habitants lors des nombreux échanges qui ont eu lieu durant les réunions du groupe de travail du jardin du Barry.

La DJEV présente ensuite les grandes orientations du projet (*cf diaporama*) :

- Un espace à vivre plus aménagé sur la partie Est (basse) avec des espaces pour pique-niquer, s'installer dans l'herbe, accueillir des manifestations familiales ;
- Des jardins partagés sur la partie Est (basse) au niveau de l'ancien emplacement de l'école provisoire Geneviève De Gaulle Anthonioz, car la zone a fait l'objet d'une dépollution ;
- Un renforcement de l'aire de jeux, avec une capacité de jeux plus attractive et plus dimensionnée à la fréquentation future ;
- L'implantation d'un City Stade qui, suite aux différentes concertations, a été redescendu sur la partie basse jugée plus sécurisée par les habitants ;
- Sur la frange Est, un travail sur la voie du TOEC pour la franchir plus facilement, notamment au niveau des promenades et des parvis, en collaboration avec l'urbaniste-paysagiste de la ZAC de la Cartoucherie afin de maintenir une cohérence ;
- Des espaces de biodiversité préservés, accessibles à la promenade, mais traités de manière plus naturelle ;
- Sur la frange sud, près des habitations, il est proposé d'occuper la zone par des plantations et de combler les espaces vides afin de limiter les usages illicites ;
- La Collectivité va acquérir une partie des espaces sportifs du TOEC. Il est donc proposé la création d'une nouvelle entrée sur la frange Ouest du jardin, à côté du boulodrome couvert.

Échanges autour du projet du jardin du Barry :

> *Une habitante souhaite savoir s'il est prévu de goudronner les cheminements situés sur la partie basse (orange), car le goudron est en très mauvais état pour les personnes qui font du footing ? Est-ce qu'il serait possible de trouver un revêtement accessible aux PMR, mais qui soit plus souple que du goudron ? De plus, elle indique que le petit cheminement situé au nord du lac est très riche en biodiversité et qu'il n'est pas envisageable, selon elle, de faire des travaux à cet endroit là.*

La DJEV indique que le plan projeté ne donne que les grandes intentions et que la nature des revêtements n'a pas été déterminée. Ce sujet pourra être abordé lors de la réunion du 7 juin. Suite aux échanges avec l'urbaniste-paysagiste de la ZAC de la Cartoucherie, les services feront en sorte de déminéraliser certaines zones afin de compenser la minéralisation d'autres zones. S'agissant du petit cheminement au nord du lac, la **DJEV** indique qu'il sera intéressant d'aborder ce point le 7 juin. La volonté est de conserver un point de vue à ce niveau là.

> *Une habitante demande si les barbecues seront conservés?*

Bertrand SERP indique que les barbecues seront interdits dans tout le jardin.

> *Une habitante précise que la suppression des barbecues et la fermeture des parkings ont eu un effet très positif sur les usages dans le jardin et notamment la propreté.*

> *Une habitante souhaite savoir si le parc sera fermé ?*

Bertrand SERP indique que c'est un sujet qui a été abordé lors des précédentes réunions de concertation, mais qu'il n'y est pas favorable car cela à un coût très important qui impacterait les autres aménagements prévus. Il cite comme exemple la Prairie des filtres, qui n'est pas un jardin fermé. Il précise que l'arboretum sera clôturé pour préserver et sanctuariser cet espace.

Clément RIQUET ajoute qu'il est content d'entendre que la suppression des barbecues et la fermeture des parkings a permis d'apaiser la zone. La fermeture du jardin n'est pas envisagée car cela viendrait diminuer le budget alloué à ce projet de rénovation et empêcherait la réalisation de certains aménagements. De plus, il faudrait des moyens humains très importants pour procéder à la fermeture car le jardin est très grand. Enfin, il faudrait en contrepartie arrêter de fermer trois autres parcs dans le reste du secteur en raison des contraintes budgétaires.

> *Une habitante indique être très inquiète de la fréquentation du jardin et redoute avec les beaux jours l'organisation de grands rassemblements festifs qui nuisent à la tranquillité des riverains.*

Bertrand SERP indique que les services vont étudier des solutions afin d'empêcher certains individus de pénétrer dans le jardin avec leur matériel (tables, chaises, enceintes ...). Il précise qu'il a également sollicité la Police Municipale et la Police Nationale afin qu'une vigilance toute particulière soit portée sur le secteur et de faire respecter la réglementation.

La DJEV indique que les véhicules ne pourront pas rentrer dans le parc, hormis les véhicules de service. Un contrôle d'accès sera mis en place dans la rue Gaston Ramon afin d'autoriser la circulation et le stationnement uniquement aux utilisateurs de la salle du Barry. S'agissant des nuisances, le projet a pour objectif de renforcer la transparence visuelle en supprimant certaines haies entre la voie du TOEC et la prairie du jardin. Cela permettra également de faciliter les missions de surveillance des forces de l'ordre. L'aménagement lui-même est pensé pour diminuer ce type de nuisances.

> Un habitant déplore le fait qu'il n'est pas prévu de toilettes publiques, alors que le jardin connaît de nombreuses problématiques d'insalubrité. Plusieurs habitants présents dans l'assemblée soutiennent ces propos.

Bertrand SERP indique que c'est un constat largement partagé et que la Municipalité réfléchit à plusieurs hypothèses, notamment de toilettes sèches. Toutefois, il rappelle que cela a un coût important d'entretien.

Clément RIQUET indique qu'une réflexion est menée à l'échelle de la Collectivité sur la question des toilettes publiques. Il rappelle que comme l'a déclaré **Bertrand SERP**, le déploiement de toilettes publiques représente un coût non négligeable. Il a bien ce sujet à l'esprit, mais cela nécessite encore quelques réflexions.

La DJEV précise que ce sujet est bien à l'étude et que les services se sont récemment rendus à Lyon afin d'obtenir un retour d'expérience sur le réseau des toilettes sèches de la ville.

> Le représentant des Halles de la Cartoucherie profite de cette assemblée pour indiquer qu'un collectif est en cours de création (Comités de quartier, ASSQOT, association des commerçants de la Cartoucherie ...) avec la volonté de relier ce jardin à ce nouveau quartier. Ce collectif souhaiterait organiser un événement annuel familial, culturel et social, qui se déroulerait sur un week-end au printemps ou au début de l'automne.

> Un participant indique que le manque de toilettes publiques est une réelle problématique pour les usagers du jardin car de nombreux cheminements sont souillés. Il évoque la nécessité de renforcer la signalétique pour rappeler aux personnes ce qu'il est interdit de faire dans le jardin, pourquoi pas de façon humoristique.

La DJEV indique enfin que les services étudient la possibilité de diminuer la largeur de la rue Gaston Ramon.

> Un habitant demande s'il est envisagé de créer un passage souterrain pour traverser la voie du TOEC ?

Bertrand SERP indique que ce n'est pas envisagé, car cela représenterait un coût trop important. **La DJEV** ajoute que les souterrains sont souvent des endroits insécures et anxiogènes.

> Un participant indique qu'il avait porté un vœu au Conseil Municipal sur la question des toilettes publiques. Il indique qu'il y a un déficit de toilettes publiques à Toulouse, avec une toilette pour 7000 habitants, contre une pour 2000 habitants à Lyon. Par ailleurs, le coût d'une toilette publique coûte moitié moins cher à Lyon qu'à Toulouse. Il précise avoir proposé une municipalisation de ce service et la création de toilettes alternatives.

Clément RIQUET indique que c'est **Thierry SENTOUS**, Conseiller municipal délégué au mobilier urbain, qui mène la réflexion sur ce sujet. Il ajoute que cela n'est pas neutre en terme de financement à l'échelle de la ville de renouveler et de compléter le réseau de toilettes publiques. Il espère que des solutions concrètes seront proposées d'ici quelques temps.

> Une habitante indique que le parking situé à côté du boulodrome couvert est un dépotoir de chantier, que les camions montent et descendent à grande vitesse. Elle souhaite savoir quand les travaux seront terminés.

Bertrand SERP indique que le parking est occupé pour les besoins des travaux du réseau de chaleur urbain. Ces travaux vont continuer jusqu'à la fin de l'année. Un rappel sera fait à l'entreprise en charge des travaux concernant les règles de circulation.

> Une participante souhaite connaître le planning de réalisation des travaux.

La DJEV indique que le projet est en cours de finalisation et que les services travaillent à la coordination des travaux. Les premières interventions auront lieu en 2022, pour une durée de 2 ans environ.

2. Point sur l'actualité du quartier 2.4

Bertrand SERP fait un point sur les principaux projets réalisés depuis le début de l'année, et sur ceux à venir (*cf diaporama*).

Le point sur la ZAC de la Cartoucherie est présenté par la Responsable d'opération Cartoucherie d'OPPIDEA. Les travaux de réalisation des espaces publics avancent bien, on constate une grande transformation avec l'ouverture de la partie nord de la place de la Charte des Libertés Communales. Les travaux des espaces publics autour de la Halle seront réalisés au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Rappel du cycle de la concertation en cours 2021-2022 :

La concertation sur la tranche 3 se poursuivra dans les prochains mois et sur le secteur sud-ouest de la tranche 1 début 2023. Le cahier des attentes citoyennes a été finalisé la semaine dernière, pour le transmettre aux promoteurs candidats et à la maîtrise d'œuvre. Afin de prendre connaissance des principales attentes, **OPPIDEA** tient à la disposition des habitants ce cahier. La Collectivité reviendra vers les riverains à la fin de l'année, ou début 2023, pour expliquer en quoi le projet retenu sur la tranche 3 répond au cahier des attentes citoyennes. Il y aura quatre équipes en concurrence.

La précédente Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) ne prévoyait pas de parc sur la tranche 3, simplement des continuités avec les promenades jardinées. À la demande des élus, qui souhaitaient végétaliser davantage le quartier, les services ont étudié la possibilité d'en créer un. Mais en contrepartie de ce parc, **OPPIDEA** doit bâtir le même nombre de logements que prévu initialement. Cette modification de l'OAP doit permettre la construction de quelques points hauts sur la tranche 3. **OPPIDEA** a souhaité laisser une marge de manœuvre aux promoteurs quant à l'emplacement de ces points hauts pour ne pas freiner leur créativité, et ce seront les élus qui décideront du projet retenu. Enfin, **OPPIDEA** rappelle qu'il y aura un équipement public majeur de 3700 m² sur la tranche 3, dont l'emplacement n'est pas encore clairement défini. Les travaux seront lancés durant le mandat.

Échanges autour de l'actualité du quartier :

> *Un habitant indique être très satisfait du marché de plein vent. S'agissant du bureau de vote de Casselardit, il déclare avoir attendu plus d'une heure pour voter. Avec l'expansion démographique, est-ce qu'un autre bureau sera créé ? Il indique également avoir subi une agression le long de la voie longeant le tram entre l'Hippodrome et le Zénith et souhaite que cette portion soit éclairée.*

Bertrand SERP indique que le marché provisoire est une belle réussite et qu'il préfigure le futur marché de plein vent définitif. Concernant le bureau de vote, il y a eu effectivement des dysfonctionnements et la Collectivité réfléchit à des solutions pour les prochaines élections, mais pas pour celles du mois de juin.

OPPIDEA indique que la tranche 2 de la Cartoucherie connaît actuellement des problèmes d'éclairage public. Des fourreaux ont récemment été arrachés par un chantier, et les services travaillent actuellement à la remise en état du réseau. En ce qui concerne la voie qui longe le tram, **la DAT** précise qu'il s'agit d'une idée étudiée par les services dans le cadre du budget participatif.

> Un habitant déclare être satisfait du projet de création d'une rampe d'accès à la digue de Garonne. Concernant la voie nouvelle dans le secteur ICAM, qu'est-ce qui est prévu pour relier le nouveau groupe scolaire en mode doux ?

Bertrand SERP précise que les modes doux seront bien sûr intégrés dans le projet de la voie nouvelle. Il rappelle qu'une réunion spécifique aura lieu à la rentrée pour présenter ce projet.

> Une habitante s'interroge sur le planning travaux de l'hôtel Bliss, dont le début des travaux était annoncé pour début 2022 ?

OPPIDEA indique que les travaux vont démarrer en juillet et dureront deux ans.

> À propos de la chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) de la rue Thomas Dupuy, un participant indique que cela résout certes le problème de stationnement, mais pas celui de la vitesse des automobilistes. Il souhaite savoir si, autour de la place, un stationnement pour les vélos est prévu ? Enfin, il regrette que l'équipement public s'excentre de plus en plus du quartier de la Cartoucherie.

Bertrand SERP indique qu'à propos du stationnement des vélos, il y aura à terme plus de 170 arceaux vélos à proximité de la place. Il précise que l'équipement public doit bénéficier à tout le quartier 2.4, et pas uniquement aux habitants de Cartoucherie. À propos de la CVCB, il déclare que c'est un dispositif expérimental, et que si des vitesses excessives sont constatées, des dispositifs ralentisseurs pourraient être déployés pour inciter les automobilistes à ralentir.

> Une habitante indique qu'un projet de piscine municipale avait été évoqué il y a plusieurs années. Est-ce que cela est toujours prévu ?

Bertrand SERP indique que la construction d'une piscine n'est pas prévue.

> À propos du réseau de chaleur urbain, une habitante indique que le quartier a connu des problèmes de chauffage cet hiver.

La société ENERIANCE a adressé un courrier aux habitants leur indiquant que la Cartoucherie était en bout de ligne par rapport à l'usine d'incinération de Monlong. Avec le prolongement du réseau de chaleur urbain, est-ce que le délégataire sera en capacité d'assurer pour tout le quartier la fourniture en chauffage, et notamment l'hiver ?

La **DOA** indique qu'historiquement, la Collectivité s'était rendu compte qu'il y avait des réserves de chaleur non utilisées sur l'usine d'incinération de Monlong. L'idée était de réfléchir sur un schéma directeur d'extension du réseau de chaleur, qui intégrerait le quartier de la Cartoucherie et permettrait de fournir une énergie vertueuse, et de rejoindre à terme le CHU de Purpan, qui dispose d'un réseau chaleur propre. La **DOA** est surprise du courrier d'ENERIANCE, car l'extension du réseau a été calculée en fonction des besoins de la Cartoucherie. S'agissant des extensions futures, on aura peut-être besoin d'une source de chauffage extérieure (biomasse, gaz, autre ...) durant les périodes de tension.

> Un habitant déplore l'absence d'aire de jeux dans la Cartoucherie. Afin de rejoindre le jardin du Barry, il souhaite savoir s'il est possible de créer une passerelle au-dessus de la voie du TOEC.

Bertrand SERP indique qu'aucun projet de passerelle n'est à l'étude. Il précise qu'une aire de jeux est étudiée sur la tranche 1 de la Cartoucherie, et qu'une autre est à l'étude dans le parc de la tranche 3.

> Une habitante rappelle que l'usine d'incinération de Monlong est source de nuisances pour la santé, notamment des gênes respiratoires.

La **DOA** indique qu'elle n'est pas compétente pour se prononcer sur les questions de santé publique, mais que l'usine respecte les normes européennes.

3. Point sur la participation citoyenne

Bertrand SERP fait un point sur la participation citoyenne (*cf diaporama*). **La DAT** rappelle que les membres du Bureau de quartier, ainsi que les membres de l'atelier citoyen écologie et cadre de vie, ont procédé à la priorisation des 66 idées déposées dans le cadre du budget participatif et à la sélection de 15 projets. Les habitants seront appelés à voter en octobre pour leurs projets préférés parmi les idées retenues.

Bertrand SERP présente enfin les projets validés par les membres du Bureau qui seront financés par l'enveloppe de quartier 2022 :

- l'éclairage du cheminement piétons entre l'impasse Roquemaurel et la rue Ella Maillart : 30 000 €
- la végétalisation de la barrière de Lombez : 15 000 €

4. Temps d'échanges libres

> *Une habitante s'oppose à l'abattage d'un arbre rue des Braves, qui selon elle n'est pas malade.*

Bertrand SERP indique que la réponse sera apportée dans le compte rendu de la Commission de quartier.

(info post réunion : L'arbre se trouve sur le domaine privé d'une résidence et ses racines endommagent la voirie. Avant de procéder à des travaux de réparation, il a été demandé à la résidence de procéder à son abattage, car les services ne pourront pas intervenir tous les ans pour réparer les dégâts causés).

> *Un habitant souhaite savoir s'il est prévu que le réseau de froid soit relié également aux habitations, et pas uniquement aux bureaux.*

La DOA indique que cela n'est pas prévu. Seuls les bureaux en bénéficient, car les températures sont plus fortes (présence uniquement la journée, plus de personnes au m², émission de chaleur des ordinateurs et serveurs ...) ce qui nécessite une climatisation.

Pour les habitants, l'idée était de concevoir des logements résilients afin d'avoir une température de confort sans recourir à la climatisation : des logements traversants pour créer des courants d'air, des cœurs d'îlots végétalisés, des balcons ou terrasses qui protègent des rayons du soleil en journée ...

La DOA précise que les remontées des habitants sur les performances énergétiques des logements sont intéressantes, notamment pour les futures opérations de logement. Au début de la conception de la Cartoucherie, les questions relatives au « confort d'été » étaient très peu évoquées, alors qu'aujourd'hui, il s'agit d'un sujet majeur.

Les sujets étant clos, **Bertrand SERP** remercie l'ensemble des participants pour ces échanges constructifs et annonce la fin de la réunion.

Fin de réunion : 20h50